

# BUREAU COMMUNAUTAIRE

JEUDI 24 JUIN 2021

18 H 00

LE CHEYLARD



# SOMMAIRE

1. Eau et assainissement
    - A. Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement et d'eau potable du village de St Julien Labrousse - Commune de Belsentes. Avenant n°1.
  2. Economie
    - A. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité. Attribution d'aides
  3. Culture
    - A. Demande de subvention appel à projet déploiement des Microfolies en Auvergne-Rhône-Alpes
- 

**Date de la convocation : 18 juin 2021**

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 11**

Étaient présents : M. le Dr Jacques CHABAL, M. Antoine CAVROY, M. Florent DUMAS, M. Thierry GIROT, M. Patrick MEYER, M. Patrick MARCAILLOU, M. Roger PERRIN, Mme Monique PINET, Mme Monique ROZNOWSKI

Absents : M. Yves LE BON, M. Michel VILLEMAGNE

**Le quorum est atteint**

Secrétaire de séance : M. Florent DUMAS

Assistaient également à la séance :

- Cédric MAZOYER, Directeur Général des Services
- Jean-Michel LE CROLLER, Directeur des Ressources Humaines
- Morgane MAITRIAS, Directrice du pôle Economie
- Magali MORFIN, Directrice du pôle Services à la population
- Romain SCHOCKMEL, Directeur du pôle Tourisme
- Jérôme REBOULET, Directeur des Services Techniques
- Mathilde COGNET, Directrice du pôle Culture
- Aude CHABANNE, Assistante de direction

M. le Président propose de débiter les sujets à l'ordre du jour.

## **1. Eau et assainissement**

### **A. Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement et d'eau potable du village de St Julien Labrousse - Commune de Belsentes. Avenant n°1.**

M. le Président rappelle au Bureau le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en séparatif du système de collecte des eaux usées du village de la commune de St Julien Labrousse et la construction d'une station d'épuration, attribués au cabinet d'étude MERLIN.

Ce marché doit faire l'objet d'un avenant en plus-value en raison d'une augmentation du montant estimé des travaux en assainissement, et de l'ajout de travaux en eau potable. Le montant des travaux avait initialement été estimé, lors du schéma directeur, à 460 000€ ht. Le montant des travaux est à présent estimé au total à 1 107 284,79 € ht, répartis comme suit :

- Les travaux de collecte d'eaux usées : à 712 566,36€ ht,
- Les travaux de la station d'épuration : à 213 265 € ht,
- Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable : à 181 453,43 € ht.

Par conséquent, cette augmentation du volume de travaux implique une plus-value sur le marché de maîtrise d'œuvre de 25 445,43 € ht.

Par le présent avenant, le montant initial du marché de maîtrise d'œuvre de 22 500 € ht, est porté à la somme de : 47 945,43 € ht.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement et d'eau potable du village de St Julien Labrousse - Commune de Belsentes, attribué au cabinet d'étude MERLIN, et autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n° 1 ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

Pour information au Bureau également, dans le cadre des délégations au Président, deux arrêtés ont été pris :

### **1/ Marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées suite aux préconisations SDA 2017 sur la commune du Cheylard**

Titulaire : Groupement (SARL CHRISTIAN FAURIE TP / SA BOUCHARDON FRERES)

Tranche ferme Amont : 34 072,40 € H

Tranche ferme Rue Fernand Lafont : 10 881,20 € HT

Tranche ferme- Stade Aval (réseau EU en fonte) - variante : 84 111,50 € HT

Total Tranche ferme avec variante : 129 065,10 € HT

Tranche optionnelle 1 - Stade Aval (réseau EU en fonte) – variante HT : 28 580,50 €

Total marché (tranche ferme (avec variante) + tranche optionnelle 1 (avec variante)) : 157 645,60 € HT

TVA : 20% : 31 529,12 €

Montant total (avec variante) : 189 174,72 € TTC

## **2/ Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de mise en conformité de 5 captages (ST ANDEOL DE FOURCHADES, DORNAS, ACCONS, CHANEAC, ST PIERREVILLE)**

Titulaire : Bureau d'études NALDEO

Montant de la mission : 24 633 € HT

TVA : 20% : 34 926,60 €

Montant total (avec variante) : 29 559,60 € TTC

## **2. Economie**

### **A. Aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services de l'économie de proximité. Attribution d'aides**

Vu la délibération du 11 avril 2017, autorisant le Président à signer la convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place d'aides directes aux entreprises ;

Vu la délibération du 25 septembre 2017, adoptant le règlement pour l'attribution par Val'Eyrieux d'aides directes à destination des entreprises de l'économie de proximité : artisanat, commerce, services ;

M. le Président propose au Bureau d'approuver tableau d'aide aux entreprises joint et de l'autoriser à notifier l'entreprise concernée de l'aide qui lui est attribuée.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'exposé de M. le Président, décide l'attribution de l'aide telle qu'indiquée en annexe, autorise M. le Président à notifier chaque entreprise de l'aide qui lui est attribuée et à signer toutes pièces relatives à la réalisation de cette décision.**

## **3. Culture**

### **A. Demande de subvention appel à projet déploiement des Microfolies en Auvergne-Rhône-Alpes**

Monsieur le Président expose que Le Ministère de la Culture propose un appel à projets « Déploiement des Micro-Folies en Auvergne Rhône Alpes », qui permet de mobiliser jusqu'à 80 % de financement pour le déploiement des Micro-Folies sur les territoires.

Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs\*. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-Folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un espace multiple d'activités accessible et chaleureux qui peut s'implanter dans une structure déjà existante (équipement, médiathèque, centre culturel et social, lieu patrimonial, commerces). Le dossier qui décline le déploiement du dispositif Micro-Folies sur notre territoire est à rendre pour le 30 juin 2021.

Cet appel à projet pourrait permettre de financer sur notre territoire :

- l'intégration du dispositif Micro-folie de manière pérenne au sein de L'Arche des Métiers
- la création d'une Micro-folie itinérante qui circulerait sur l'ensemble du territoire intercommunal

Le président propose que l'aide maximale de l'Etat puisse être autorisée avec :

- le financement d'un poste à hauteur de 80%

- une aide à l'investissement à hauteur de 80 % des 40 000 € HT plafonnés par l'Etat soit 32 000 € HT.

*\* Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique –Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, Universcience et La Villette.*

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve le projet et le plan de financement annexé et autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions concernées.**

Les dossiers à l'ordre du jour étant épuisés, M. le Président clôt la séance à 18h20.

Dr Jacques CHABAL  
Président de la Communauté de  
communes Val'Eyrieux  
Maire du Cheylard

